

## RAPPORT DE JURY CPLDS – session 2023 Région Académique Guadeloupe

### Présentation générale de l'examen

---

Le certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS) atteste de la qualification des personnels appelés à participer aux missions mises en place pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes qui bénéficient du droit de retour en formation initiale. L'accès se fait par voie d'examen organisé au niveau académique. L'examen comporte deux épreuves évaluées par une des commissions du jury désigné par la rectrice d'académie.

Aucune session d'examen proposée en 2021 et 2022 suite à la crise sanitaire COVID.

#### **Données statistiques :**

9 candidats sur 12 inscrits se sont présentés à cette quatrième session de l'examen pour l'obtention d'un certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire. A noter, 1 dossier rejeté.

A l'issue des deux épreuves, 5 candidats ont obtenu le certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS).

#### *Répartition des candidats :*

- 9 femmes, 0 homme ;
- 2 professeurs des écoles dont 1 exerçant en SEGPA, 4 professeurs du 2nd degré (2 en collège, 2 en LP), 2 conseillères principales d'éducation, 1 Assistante sociale
- 9 candidats du réseau Public

*Origine géographique des candidats :* 2 de Saint Martin, 7 de Guadeloupe.

#### *Composition du Jury :*

Président : Gérard JOCK, DAASEN

- Dominique LEVECQUE, DRAIO responsable académique MLDS
- Odile MORAND, Coordinatrice académique MLDS et Formatrice CPLDS
- Julien ANTOINE, IEN ET/ EG Sciences et Techniques Industrielles
- Marie-Josée CILPA, IEN ET/ EG Sciences Biologiques, Sciences Sociales Appliquées
- Marielle WACHTER, Cheffe d'établissement
- Anna DUVERGER, Cheffe d'établissement
- Janine HAMLET-ELISE, Cheffe d'établissement

## Epreuve 1 : séance de formation

---

*Une séance de formation d'une durée de 30 minutes avec plusieurs jeunes dans le cadre d'une action de lutte contre le décrochage scolaire suivie d'un échange de 15 minutes avec la commission.*

Cette épreuve permet au candidat de montrer ses compétences de pédagogues et d'éducateur : séance aux objectifs clairement définis, choix réfléchi et pertinent de l'organisation spatiale et des supports pédagogiques, maîtrise de la communication pour favoriser les échanges.

### Séance

Les candidats ont passé cette épreuve dans l'un des LP de l'académie, au plus proche de leur lieu d'affectation.

La majorité des candidats se sont bien préparés à cette épreuve.

D'une manière générale, la mise à disposition d'un document qui situe la séance observée au regard de la démarche auprès des jeunes et de l'épreuve est très apprécié.

Les candidats ayant le mieux réussi sont ceux qui ont montré leurs compétences de pédagogue et d'éducateur : séance aux objectifs clairement définis et énoncés, choix d'une activité (avec support pédagogique ou non) qui s'inscrit dans un projet de formation ou d'insertion, qui a du sens pour les apprenants et qui offre une réponse différenciée en cohérence avec les besoins des jeunes présents , animation structurée (introduction, activité, conclusion et perspectives), dynamique dont le rythme contribue à l'enrôlement de l'apprenant dans l'activité proposée.

Le jury attire l'attention des candidats sur les points suivants :

- La brièveté de la séance (30mn) impose des choix d'activités afin que la commission puisse apprécier l'entrée dans l'activité, le déroulement et la synthèse.
- Le candidat doit s'assurer de la mise en activité effective de chaque jeune, en appui de la mobilisation des langages ;
- L'utilisation des outils numériques est un atout quand elle est maîtrisée ;
- La gestion du tableau : veiller au nombre et à la qualité de l'information notée au tableau
- Lorsque le candidat dont les missions l'ont éloigné de la prise en charge collective d'élèves ou ne correspondant pas au public du 2d degré, il convient de se préparer par l'observation de séances de formation menées par des collègues intervenant auprès d'élèves décrocheurs (dispositifs MLDS, classes relais ...).

De manière générale, il est attendu des candidats un rôle modélisant auprès des jeunes (qualité du parler professionnel, posture)

### Entretien

L'entretien donne au candidat l'occasion de préciser le contexte de la séance et la cohérence de ses choix initiaux. Il permet de faire un retour réflexif rapide sur sa séance. L'entretien est court, il s'agit donc pour le candidat d'être à l'écoute et d'être réactif aux questions, tout en veillant à des réponses argumentées et concises.

Les candidats ayant le mieux réussi ont pu, de façon synthétique, motiver leur choix (objet de la séance et méthode retenue) et dresser un bilan de leur intervention, en particulier sur l'éventuels points d'amélioration.

La mise en perspective avec une expérience en matière de lutte contre le décrochage scolaire plus large est appréciée. Pour autant, si le candidat ne dispose pas de cette expérience, il peut illustrer son engagement et sa projection au-delà de l'obtention de la certification à laquelle il se présente.

Une connaissance globale du système éducatif est essentielle pour étayer l'échange avec le jury. Une réflexion sur la lutte contre le décrochage scolaire au quotidien, dans des contextes divers, est valorisée (engagement, persévérance scolaire).

La qualité et la richesse des entretiens diffèrent selon la capacité des candidats à être dans l'écoute et l'échange.

## Epreuve 2 : étude de cas

---

*Etude de cas liée à la problématique de la lutte contre le décrochage scolaire d'une durée de 60 minutes (analyse de la situation, formulation d'un diagnostic et de propositions) suivie d'une présentation (15 minutes) et d'un échange avec la commission (15 minutes).*

### Exposé

A partir du sujet proposé (cas d'élève en voie de décrochage ou décrocheur) on attend du candidat, après une lecture attentive des informations contenues dans le dossier, une analyse de la situation débouchant sur des propositions ou des pistes de réponse.

Cela suppose une bonne connaissance de l'organisation du système éducatif, des ressources et partenaires potentiels.

La pratique professionnelle du candidat est nécessairement particulière et locale. S'informer au préalable sur les évolutions des orientations nationales et académiques de la lutte contre le décrochage (réforme du lycée professionnel par exemple) lui permettra de se distancier de son contexte habituel d'intervention et de mieux relier ses propositions pratiques aux textes officiels. De manière générale, le jury attire cependant l'attention des candidats sur la gestion du temps pour éviter de conclure dans la précipitation.

Les candidats ayant le mieux réussi maîtrisaient les enjeux de la lutte contre le décrochage et avaient une bonne connaissance des partenaires extérieurs.

Ils ont proposé des pistes d'action qui allaient au-delà de la situation du jeune, réfléchies dans une démarche d'ouverture aux solutions offertes par les différents acteurs (internes et externes)

### Entretien

La qualité de l'échange dépend de la capacité du candidat à faire preuve d'écoute et d'ouverture dans les échanges.

Le jury a apprécié les candidats capables de se projeter dans des actions de persévérance scolaire tout en les analysant et en tenant compte des causes multidimensionnelles du décrochage.

Le jury attire l'attention des candidats sur la tendance à externaliser le traitement de la difficulté au lieu de proposer des pistes de remédiation en interne dans un premier temps. Par ailleurs, certaines solutions proposées relèvent davantage de la présentation d'un « catalogue » et gagneraient à être en lien avec la situation problème de départ.

Au-delà du cas présenté, le candidat doit être en mesure d'initier une démarche d'actions collectives et être en posture d'écoute et d'analyse de la situation de l'élève et de sa place dans ce qui peut lui être proposé. La capacité d'inscrire cette action dans un collectif est appréciée d'autant plus si les parents sont associés à la démarche. La perspective d'actions en lien avec la famille et l'ensemble des partenaires de l'Ecole nécessite une connaissance globale de fonctionnement d'un lycée.

### En conclusion, le jury invite les candidats à :

- S'impliquer dans des actions de persévérance scolaire dans leur établissement s'ils exercent dans le 2<sup>nd</sup> degré, pour enrichir leur expérience et avoir une hauteur de vue nécessaire pour interroger les différents dispositifs académiques et les conditions de leur réussite ;
- Bien prendre le temps de lire l'étude de cas lors de la préparation et identifier les éléments qui permettent de motiver les solutions retenues (une simple relecture des documents est à proscrire).
- Bien connaître tous les dispositifs existants et les ressources partenariales afin d'aider les jeunes tant sur le plan scolaire que sur le plan du décrochage ;
- Se préparer aux attentes pratiques et théoriques de l'examen.
- Rester attentif à sa posture professionnelle face aux jeunes mais également face au jury (posture d'écoute, interaction sincère avec le jury) ;
- Se préparer à cette épreuve orale pour ne pas être déstabilisé lors des entretiens.